

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne Compte rendu du comité de programmation du 11 décembre 2025

Présents

Collège public

ABONDANCE Jocelyne, APTV (T - VD)*, *possède un pouvoir donné par André Vairetto*
THOMAS Donatienne, CCCT (T - VD)
GROS Claudine, CCVA (S - VD)
RAUCAZ Christian, Arlysère (T - VD) *possède un pouvoir donné par Pierre Loubet*
RANCUREL Marie-France, 4C (S - VD)
SANDRAZ Eric (T - VD) *possède un pouvoir donné par Alexandre Albrieux*

Collège privé

JAY Mathieu, Vent d'ailleurs (T - VD)
ODIN Pierre-Yves, FACIM (T - VD) ; *départ de la réunion à 19h30, donne un pouvoir à Sabine Zanuttini*
GORRE Alfred, ASDER (T - VD)
MEYER Carla, Protect Our Winter (S - VD), *possède un pouvoir donné par Gauthier Mestrallet à 19h10*
PARIS Florian, AURA Entreprise (T - VD), *possède un pouvoir donné par Jean-Sylvain Costerg*
VALET Cédrik, CAUE (S - VD), *possède un pouvoir donné par Ludovic Bertagnolo*
ZANUTTINI Sabine MLJ Maurienne (T - VD), *possède un pouvoir donné par Pierre-Yves Odin à partir de 19h30.*
MESTRALLET Gauthier, groupe AART (T - VD) ; *départ de la réunion à 19h10, donne un pouvoir à Carla Meyer*

Autres membres sans voix délibérative

VANIN Cristelle, Arlysère

Equipe technique LEADER/ animation :

COUTAZ Sonia, APTV
NGUYEN Myriam, SPM
JIMENEZ Maud, CA Arlysère

*(T) : titulaire

(S) : suppléant

(VD) : voix délibérative

Excusés

Collège public

VERNAY Gérard, CCHT
SILVESTRE Jean-Louis, COVA
PULCINI Sylvain, CCVV
VAIRETTO André, CA Arlysère
LOUBET Pierre, CA Arlysère
HUGUET Emmanuel, CA Arlysère
BRIKAOUI AMAL Fatiha, CA Arlysère
DURBET Yves, SPM
GENON Hervé, CCPM
VAILLAUT Eric, 3CMA
ALBRIEUX Alexandre, CCMG
BODECHER Maurice, CCHMV
PROVOST Patrick, CD73

Collège privé

PIGUET Anne, centre socioculturel 3 P'tits cailloux
BEGRAND Pauline, FOL73
MACHET Alain, Vivre en Tarentaise
ROUSSEAU Eric, Université Populaire
BENOIT Séverine, Entrepreneur indépendant
COSTERG Jean-Sylvain, CCI
VIARD Nathalie, indépendante, avocate
GIRARD Hervé, CDT Arlysère
ANXIONNAZ Pierre, La Ruchette
BERTAGNOLO Ludovic, Maison Tourisme Pays d'Albertville

Autres membres sans voix délibérative

HENRY Marine, Région AuRA

De 18h00 à 19h10

	Public	Privé	Total
Membres invités	22	22	44
Membres invités ayant voix délibérative (VD)	11	11	22
Membres présents	6	8	14
Titulaires présents	4	6	10
Suppléants présents ayant voix délibérative	2	2	4
Pouvoirs donnés	3	2	5
Nombre de voix délibératives	9	10	19

De 19h10 à 19h30

☞ Vaut à partir de la sélection du projet porté par Cœur de Tarentaise Tourisme

	Public	Privé	Total
Membres invités	22	22	44
Membres invités ayant voix délibérative (VD)	11	11	22
Membres présents	7	6	15
Titulaires présents	4	5	9
Suppléants présents ayant voix délibérative	2	2	4
Pouvoirs donnés	3	3	6
Nombre de voix délibératives	9	10	19

De 19h30 à 20h45

☞ Vaut à partir de la sélection du projet porté par La Société d'Economie Alpestre de la Savoie

	Public	Privé	Total
Membres invités	22	22	44
Membres invités ayant voix délibérative (VD)	11	11	22
Membres présents	7	5	15
Titulaires présents	4	4	8
Suppléants présents ayant voix délibérative	2	2	4
Pouvoirs donnés	3	4	7
Nombre de voix délibératives	9	10	19

Le double quorum est bien respecté sur les 3 créneaux horaires

Présence d'au moins la moitié des membres ayant voix délibérative ET au moins la moitié des voix exprimées relèvent du collège privé



L'essentiel à retenir

Points généraux

- **Reliquat financier à date :**
 - FEADER : **508 262 €** (soit **23 %** de l'enveloppe initiale)
 - Crédits spécifiques Europe du Département de la Savoie : **198 327 €** (soit **68 %** de l'enveloppe initiale)
- **Etat des opérations :**
 - Sur 48 dossiers sélectionnés, 54% sont terminés.
 - Sur 59 dossiers déposés, différents stades d'instruction : 19 % simplement déposés, 24 % juste sélectionnés, 42 % « engagés » (ont reçu leurs arrêtés attributifs de subvention), 15 % ont fait l'objet du dépôt d'une demande de solde, 0 % soldé.
- Aucune piste n'a abouti pour l'appel à projet coopération (env. 45 000 € prévus).
Les membres du comité de programmation sont invités à se rapprocher de l'équipe LEADER TAM pour leur faire part de coopérations qui pourraient être renforcées dans le cadre de LEADER. Thématiques éligibles : tourisme, centre bourgs, économie-emploi, vitalité Sociale – culture – services à la Personne, transitions - changements climatiques.

Notation de 7 projets

	Thématiques (AAP) Montants dépenses éligibles présentées Subvention FEADER sollicitée	Note /100	Conclusion
La Mauriennerie Développement de la ressourcerie de Maurienne phase 2	Economie circulaire (1.2_2) 79 988,27 € HT LEADER : 40 000 €	81,6	sélectionné
Comité des Saints-Smoniens Construction d'un espace d'animation couvert, équipement et aménagement	Vitalité sociale (2.1_2) 106 318,96 € HT LEADER 33 687,06 €	71,5	sélectionné
Association d'animation du Beaufortain L'innovation ludique au service du territoire et Festi-Jeux 26	Vitalité sociale (2.1_2) 69 826,32€ HT LEADER : 39 800 €	77,4	sélectionné
Cœur de Tarentaise Tourisme Parcours pédagogique et culturel à Notre-Dame-du-Pré	Vitalité sociale (2.1_2) 37 578,80€ HT LEADER : 30 063,04 €	76,4	sélectionné
Société d'Economie Alpestre de la Savoie Animation et médiation pour faciliter le multi-usage sur les espaces pastoraux	Transitions (3.1_1) 23 190,56 € HT LEADER : 16 233,39 €	80	sélectionné
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise Coordination du projet de transition des mobilités en Tarentaise	Transitions (3.1_1) 31 012,80 € HT LEADER 24 810,24 €	87,1	sélectionné
Communauté de communes Maurienne Galibier Animation du projet de transition écologique Maurienne Galibier	Transitions (3.1_1) 65 924,35 € HT LEADER 25 000 €	84,3	sélectionné

Programmation

(vote des montants FEADER calculés suite à l'instruction)

- **Association La Lyre Grégorienne – Festival pour les 150 ans de la Lyre grégorienne :**
34 748,59 € HT de montant d'opération retenu ; 20 828 € d'aide LEADER accordée
- **Mission Locale Jeune Tarentaise Albertville - MLJAT Info Jeunes mobile, service itinérant**
43 949,57 € HT de montant d'opération retenu ; 25 000 € d'aide LEADER accordée

+ vote de l'argumentaire LEADER (lien urbain-rural) en tant que porteur de projet situé sur ville de plus de 10 000 hab.

- **Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise – Coach Renov'3.0 année 2**
30 600 € HT de montant d'opération retenu ; 12 240 € d'aide LEADER accordée

Nombre de dossiers restants à programmer : 14 (3 sur AAP 2024 ; 11 sur AAP 2025-26)

Calendrier prévisionnel

Comité de programmation	Comité audition
• 10 mars 2026, 18h suivi d'un apéro-dinatoire • Rentrée 2026 – après réinstallation du collège public suite élections municipales et réinstallation intercommunalités	Tarentaise, Arlysère, Maurienne : janvier/ février 2026 (dates à préciser)

Toutes les dates et l'actu LEADER TAM sur : <https://www.leader-tam.fr/actualites>

Compte-rendu détaillé

1. Points généraux

1) Consommation des enveloppes

FEADER

☞ Pour rappel clôture des appels à projet LEADER TAM : 31 octobre 2026

Consommation potentielle suite sélections au précédent Coprog du 16/10/25

Enveloppe totale FEADER GAL TAM	Nombre dossiers sélectionnés	Montant FEADER dossiers sélectionnés et/ou programmés	Montant FEADER restant
2 257 087 €	48	1 428 246,73 €	828 840,27 € (36 %)

Consommation potentielle en prenant en compte les dossiers nouvellement déposés

Y compris 3 dossiers animation APTV/ CA Arlysère/ SPM 2026 (qui ne font pas l'objet d'une sélection)

Enveloppe totale FEADER GAL TAM	Nombre dossiers déposés	Montant FEADER sollicité par dossiers sélectionnés + déposés	Montant FEADER restant
2 257 087 €	59	1 748 824,59 €	508 262,41 € (22,5 %)

Crédits spécifiques « Europe » du Département de la Savoie

Consommation potentielle au regard des dossiers sélectionnés + nouvellement déposés

Y compris 3 dossiers animation APTV/ CA Arlysère/ SPM 2026

Enveloppe totale Crédits spécifiques	Nombre dossiers déposés	Montant Crédits spécifiques sollicités par dossiers sélectionnés + déposés	Montant restant
290 000 €	8	91 672,10 €	198 327,90 € (68 %)

☞ A souligner que le Département cofinance de nombreux projets sélectionnés dans le cadre de LEADER TAM via d'autres lignes budgétaires: Contrat Départemental Tarentaise, Maurienne, Arlysère, FDAL, FDEC, Budget citoyen, dispositifs spécifiques (Forêt, Jeunesse), etc.

2) Etat des opérations ayant fait l'objet d'une demande LEADER

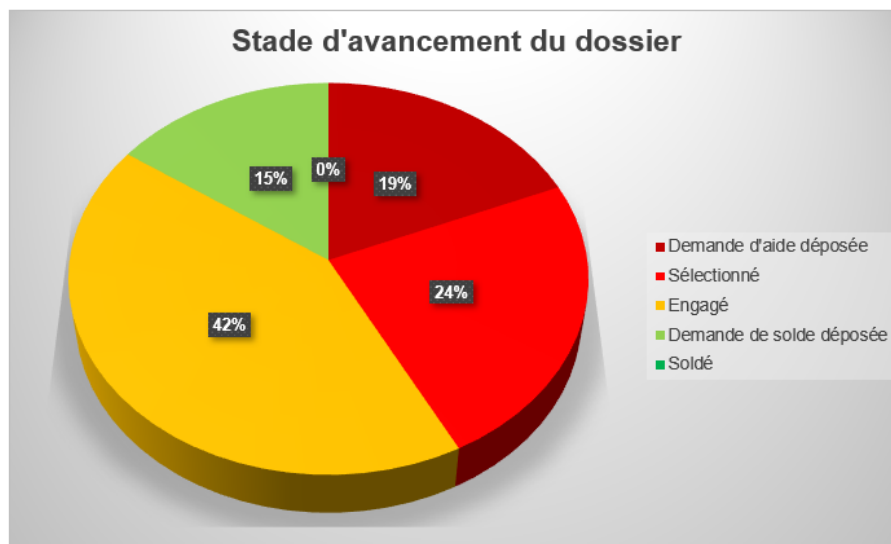
☞ Sur les **48 dossiers** sélectionnés



3) Stade d'instruction

☞ Sur les **59 dossiers** déposés sur le portail des aides (hors dossiers abandonnés/ rejetés)

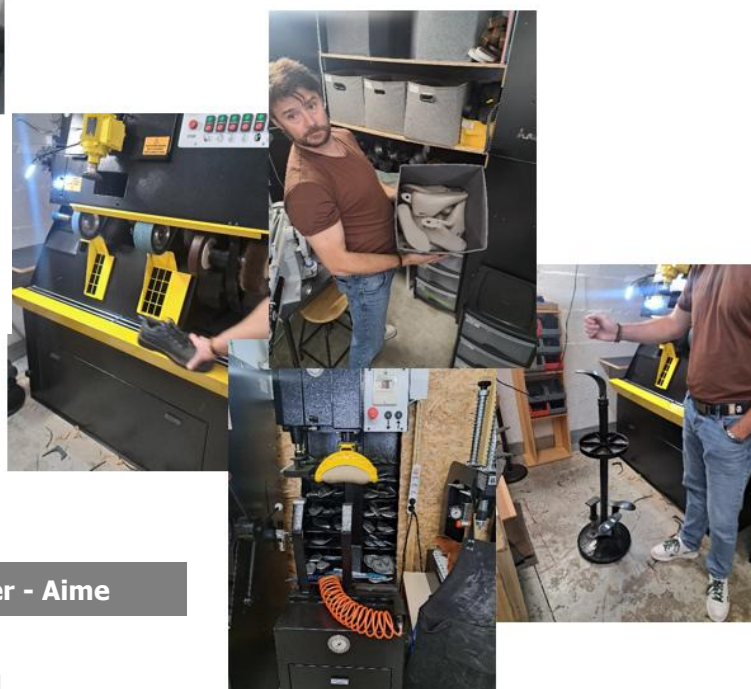
Demande d'aide déposée	Sélectionné	Engagé (arrêté attributif)	Demande de solde déposée	Soldé
------------------------	-------------	----------------------------	--------------------------	-------



4) Quelques opérations finalisées et inaugurations : retour en images !



Matériel de cordonnier - Moûtiers



Matériel de cordonnier - Aime

Aménagement sylvatorium - Queige



Projet mutualisé de 3 OT de Maurienne



Construction d'un bâtiment pluriactivités Saint Vital



Requalification avenue du stade (lot végétalisation) Bourg-Saint-Maurice



Equipement du laboratoire chocolaterie Le Carré Noir, Albertville

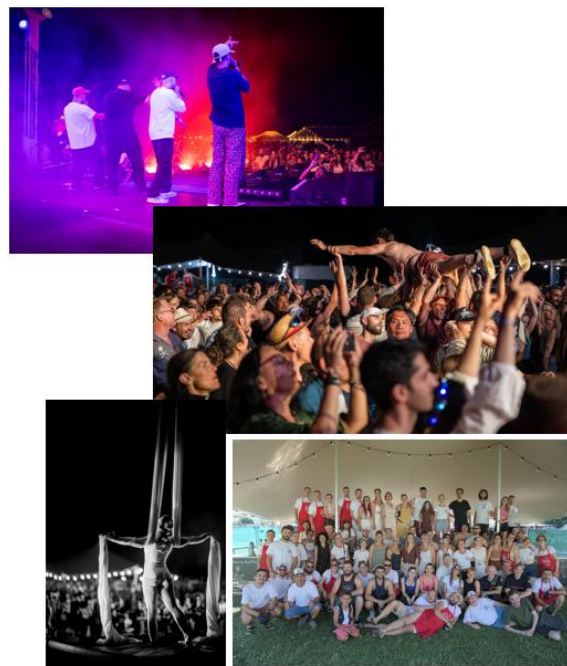


Festibois 2024 - Association beaufortaine du bois



Fort de la batterie : aménagement en refuge partagé (volet assainissement) - Marthod





5) Coopération : des idées ?

L'appel à projet 4.1 porte spécifiquement sur la coopération avec comme objectifs opérationnels :

- Accentuer la mise en réseau avec des acteurs hors TAM,
- Élaborer et mettre en œuvre à minima un projet conjoint avec un autre territoire français, européen ou pays tiers partageant un ou plusieurs enjeux territoriaux

Budget prévisionnel dédiée à la coopération : env. 45 000 €

Thématiques éligibles : celles de l'ensemble de la stratégie LEADER TAM. Tourisme, Centre-Bourgs, Emploi-Economie ; Vitalité sociale – Culture – Services au public ; Transitions – Changements climatiques.

L'équipe LEADER TAM, en lien avec d'autres Groupes d'actions locales (Terres de Dauphiné, Buis les Baronnies, Entre Lacs et Montagnes) et acteurs du territoires (MLJ Maurienne, etc.) a exploré différentes pistes : filière laine, habitat arc alpin, bivouac, emploi/MLJ, recyclage des déchets... Mais aucune piste n'a abouti. Parmi les difficultés : le temps nécessaire à la mise en place d'une coopération ; et l'identification de la structure porteuse

☞ **Est-ce que votre structure ou des structures de vos réseaux mènent déjà des coopérations ? Qui pourraient être renforcées dans le cadre de LEADER ?**
Si vous avez des idées, n'hésitez pas à revenir vers nous !

6) Calendrier

Prochains CoProg

☞ **Mardi 10 mars 2026, 18h00 (juste avant les élections !)**

Un apéritif dinatoire sera servi pour remercier les membres du collège public, pour leur implication !

Prochains Comités d'audition 2026

☞ *février 2026*

Attendre confirmation des chargées de mission / autres comités fonction du nombre de dossiers.

Suivez l'actu LEADER TAM sur : <https://www.leader-tam.fr/actualites>

2) Passage en sélection des projets présentés en comités d'audition

☞ Pour rappel, les porteurs de projets ont été auditionnés auprès de **3 comités d'audition** :

- **Le 25 novembre 2025 à Albertville**
16 participants : 5 collège public, 3 collège privé + 8 experts thématiques
dont 11 pers pour dossier TAM uniquement
- **Le 27 novembre 2025 à Saint-Jean de Maurienne**
7 participants : 4 collège public, 1 collège privé, 2 experts
- **Le 28 novembre 2025 à Moûtiers**
4 participants : 3 collège public, 1 collège privé

A l'issue de ces réunions, les avis ont été compilés dans une note synthétique (cf. docs préparatoires)

Projet n°1

Association La Mauriennerie

« Développement de la ressourcerie de Maurienne - phase 2 »

Réf. : AAP 1.2_2 « Soutenir les activités à fort impact social et/ou environnemental »

Une synthèse de l'opération est présentée par l'animatrice LEADER Maurienne

☞ Cf. fiche projet pour descriptif de l'opération

Rappel du plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Département	3CMA	Autofinancement	TOTAL
50 %	19 %	21 %	10 %	100 %
40 000 €	15 000 €	17 000 €	7 998,83 €	79 988,27 €

Ventilation :

- Aménagement extérieur ; acquisition de machines et d'équipements : 55 953,35 €
- Masse salariale : 24 034,92 €

L'avis du comité d'audition est rapporté par **Marie-France Rancurel**, conseillère communautaire à la Communauté de communes du Canton de la Chambre (collège public).

Avis général : Favorable

Points forts

- Une aventure humaine et une dynamique sociale remarquable
- Un site d'accueil, d'expérimentation, de tests
- Un espace intergénérationnel et d'une grande mixité sociale
- Un modèle économique qui vise autofinancement de la structure et des emplois par l'activité commerciale créée
- L'activité même de la recyclerie participe à la visibilité des activités de cette structure de réinsertion et développe certaines de ses activités.

Points de vigilance et recommandations

- /

Retour synthétique par critères :

1. COHERENCE/ VALEUR AJOUTEE ET ARTICULATION par rapport à l'existant	Un nouvel acteur qui trouve sa place à l'interface de nombreux partenaires publics et institutionnels dans des secteurs variés : gestion des déchets (SIRTOMM, déchetteries de la vallée), médico-social (IME), réinsertion (ateliers de Maurienne), judiciaire (PJJ, SPIP, TIG), collectivités (3CMA, service jeunesse), associatif, économique (commerces, hôtels).
2. APPROCHE PARTENARIALE, CONCERTATION	L'association a largement bénéficié et bénéficie du soutien de la communauté de commune Cœur de Maurienne Arvan. Son conseil d'administration compte 3 collèges : individuel, membres de droits (structure publique), associatif (6 associations représentées)
3. INNOVATION	La Maurienne comptabilise peu d'associations travaillant dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), cette structure est unique en Maurienne. La mise en place d'ateliers, de recyclage sous la forme de « faire soi-même » ou de « repair café » permettra d'offrir des services qui n'existent pas encore sur le territoire.
4. PUBLIC CIBLE	Tout public. Les partenariats mis en place permettent de toucher en particulier des publics précaires.
5. VIABILITE / FAISABILITE	Le dynamisme de la structure et la présence d'une personne à la coordination garantissent la bonne mise en œuvre du projet.
6. REPONSE AUX ENJEUX SPECIFIQUES de l'AAP	Ce projet répond à l'objectif stratégique de « favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques, en particulier celles à fort impact social et environnemental. Il contribue à tous les objectifs opérationnels de l'appel à projets 1.2-2.

Ce projet n'appelle pas de questions ou remarques particulières.

VOTE : Notation du dossier

Mme Marie-France Rancurel n'a pas pris part au vote et est sortie de la salle.

Le deuxième quorum est atteint pour ce vote : 18 voix dont 10 issues du collège privé.

Méthode de calcul : le vote des membres du Coprog est individuel et sollicité pour 6 critères de sélection (cohérence, approche multi-partenaire et mise en réseau, innovation, public cible et viabilité/faisabilité, réponse aux enjeux de l'AAP)

La note finale est la somme des moyennes obtenues sur chacun de ces 6 critères, à laquelle s'ajoute la note proposée par l'équipe technique et validée par le comité de programmation (critère TEE et dimension territoriale).

☞ **Le dossier obtient la note de 81,6/100.**

Le dossier est donc **sélectionné** par le comité de programmation.

Projet n°2

Comité des Saints-Simoniens

« Construction d'un espace d'animation couvert, aménagement et équipement »

Réf. : AAP 2.1_2 « Renforcer l'offre de service au public pour vivre et habiter le territoire à l'année »

Une synthèse de l'opération est présentée par l'animatrice LEADER Arlysère

☞ Cf. fiche projet pour descriptif de l'opération

Rappel du plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Département 73 (Budget Citoyen)	CD 73 (FDAL)	Région AuRA (FIVAL)	Auto- financement	TOTAL
32 %	47 %	2%	9%	10%	100 %
33 687,06 €	50 000 €	2 000 €	10 000€	10 631,90€	106 318,96 €

Ventilation :

- Construction : 83 666,23 €
- Aménagement : 2 752,32 €
- Equipement : 19 900,41 €

L'avis du comité d'audition est rapporté par **Christian Raucaz**, vice-président à la Communauté d'agglomération Arlysère (collège public).

Avis général : Favorable

Points forts

- Rôle de mise en réseau, coordination avec les acteurs du quartier et en-dehors du quartier
- Un nouveau bâtiment pour dynamiser les événements et le tissu social
- Lien avec écoles, habitants, commerces.
- Moteur de la dynamique sociale sur le quartier
- Organise des événements qui draine du monde bien au-delà du quartier et d'Albertville.

Points de vigilance et recommandations

- Pour aller plus loin dans inclusion et de mixité :
 - Communication des actions aux quartiers limitrophes
 - Partenariat avec les 2 résidences seniors de proximité
 - Associations sportives
- Travailler sur un planning annuel des manifestations

Retour synthétique par critères :

1. COHERENCE/ VALEUR AJOUTEE ET ARTICULATION par rapport à l'existant	• Le nouveau local, équipé et aménagé permettra à l'association de se « professionnaliser » • Facilitera l'organisation des événements sur le quartier. • Sera mis à disposition d'autres associations. • Permettra d'organiser plus d'événements et plus de vie sociale.
2. APPROCHE PARTENARIALE, CONCERTATION	Bonne. • Projet élaboré avec adhérents, habitants, mairie Albertville, professeurs et responsable travaux du lycée professionnel. • 7 esquisses avec l'architecte. • Projet impulsé via le Budget Citoyen du Département. Soutien des commerçants. • De nombreux bénévoles associés à la construction. • Volonté de mutualiser ce local avec d'autres associations • Pour aller encore plus loin dans approche partenariale : associations sportives ; structurer un partenariat avec les 2 résidences seniors à proximité.
3. INNOVATION	• Permettra d'organiser plus d'événements et de proposer d'autres types de services (ex : repas à emporter, marché des producteurs) • Le local sera mis à disposition des associations.
4. PUBLIC CIBLE	Large. • Population du quartier : 4000 hab. ; 2 écoles. • Le quartier se situe sur un axe de passage et bénéficie de l'attractivité de ses commerces : draine les habitants des communes environnantes (Allondaz, Pallud, Thénésol, Mercury...) • Fréquentation : 300 visiteurs sur chacun des 3-4 gros événements annuels. Public de tout âge. Bouche à oreille. Des habitués. (Monthion, Marthod. Même du public de Saint Martin de Belleville !) • Les groupes musicaux programmés apportent également leur public habituel.
5. VIABILITE / FAISABILITE	• Aucun doute quant à la capacité de la structure à finaliser l'action : le projet a subi des évolutions, du retard mais l'association a su rebondir, et dispose d'un réseau de bénévoles important. • Aucun doute sur le fait que la structure saura utiliser pleinement le local : aboutissement d'un projet collectif • Une association historique sur le quartier ; chaque événement attire toujours du public.
6. REPONSE AUX ENJEUX SPECIFIQUES de l'AAP	Faire vivre le quartier, ou « place du village » est au cœur du projet. Répond à plusieurs objectifs de l'AAP : • Renforcer l'offre de services alliant proximité et lien social • Renforcer et mettre en réseau des espaces liés à l'animation de la vie sociale et au mieux vivre ensemble, au partage de savoir-faire et de compétences.

Echanges avec la salle :

M. Raucaz précise qu'à ce jour la réalisation du bâtiment pour lequel une subvention est sollicitée est déjà bien avancé, voire finalisé et qu'il a accueilli ses premières manifestations fin novembre et début décembre, qui ont attirés de nombreuses personnes.

👏 Projet « Ville de plus de 10 000 habitants »

👏 Argumentaire proposé :

Le local se situe dans le quartier de St-Sigismond de la ville d'Albertville.
Pour autant du fait de sa localisation (en « périphérie », axe de passage routier et piéton, attractivité des commerces) et de la notoriété de l'association, les événements organisés attirent des participants de communes dites rurales (Ugine, St-Hélène, Cevins, Gilly-sur-Isère, Pallud, Allondaz, Marthod, Monthion, etc.). Le lien urbain-rural se reflète également dans le type d'événements organisés : troc aux plants, fête de la pomme et marché des producteurs locaux à venir).

**👏 VOTE : Validation de l'argumentaire « ville de + de 10 000 habitants »
pour le projet porté par le comité des Saints-Simoniens**

👏 VOTE : Notation du dossier

Tout le monde prend part au vote.

Le deuxième quorum est atteint pour ce vote : 19 voix dont 10 issues du collège privé.

Méthode de calcul : le vote des membres du Coprog est individuel et sollicité pour 6 critères de sélection (cohérence, approche multi-partenaire et mise en réseau, innovation, public cible et viabilité/faisabilité, réponse aux enjeux de l'AAP)

La note finale est la somme des moyennes obtenues sur chacun de ces 6 critères, à laquelle s'ajoute la note proposée par l'équipe technique et validée par le comité de programmation (critère TEE et dimension territoriale).

👏 Le dossier obtient la note de 71,5/100.

Le dossier est donc **sélectionné** par le comité de programmation.

Projet n°3

Association d'animation du Beaufortain

« L'innovation ludique au service du territoire et Festi-jeux 2026 »

Réf. : AAP 2.1_2 « Renforcer l'offre de service au public pour vivre et habiter le territoire à l'année »

Une synthèse de l'opération est présentée par l'animatrice LEADER Arlysère

👏 Cf. fiche projet pour descriptif de l'opération

Rappel du plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER	Hauteluce	Queige	Beaufort	Villard	CD73	MSA	Autofi	Total
57 %	6 %	3 %	6 %	3 %	6 %	6 %	13 %	100 %
39 800€	4500 €	2000 €	4500€	2000 €	4000€	4000€	9 026,32€	68 826,32 €

Ventilation :

- Acquisition jeux (58 055,37€) dont Lü Move : 35 924 € ; Laser Tag : 14 160, 55 €

- *Jeux de société, bois et autres : 7970 €*
- *Equipements restauration : 2315,47€ + consommables : 339 €*
- *Intervenants FestiJeux : 3 800€*
- *Dépenses de personnel : 120h, référent ludothèque. Formation et animation des dispositifs : 5316 €*

L'avis du comité d'audition est rapporté par **Christian Raucz**, vice-président à la Communauté d'agglomération Arlysère (collège public).

Avis général : Favorable

Points forts

- Ludothèque repérée sur tout Beaufortain
- Acquisitions outils innovants et itinérants : donner accès au numérique « même en montagne »
- Vocation sociale pour les plus jeunes et les plus anciens
- FestiJeux = temps fédérateur, festif, éducatif autour du jeu. Temps scolaire + tout public. Intergénérationnel.
- Courriers de soutien des établissements scolaires
- Enrichir l'offre jeux sur le territoire. Acquisitions long-terme utilisables à l'année
- Gratuité et mise à disposition auprès des établissements scolaires et 2 OT

Points de vigilance et recommandations

- La mobilisation de subventions publiques pour la mise à disposition gratuite à des acteurs économiques (OT) a interrogé le modèle économique retenu. *Post-audition : un parallèle avec le dispositif mobile Micro-Folies. Vigilance écartée. Le porteur de projet mettra en place une convention stipulant la gratuité pour le public*
- Coût élevé des acquisitions des jeux numériques (Lü Move ; Laser Tag). *Post-audition : précisions apportées par la structure : REx autres territoires; choix de présenter un projet global avec acquisitions pour différentes tranches d'âges et montrer les différents cofinanceurs.*
- Déployer ponctuellement les dispositifs numériques sur événements Arlysère (Festival du Jouet, Festival Numérique) et public seniors d'Arlysère
Post-audition : porteur projet favorable + 20h d'animation fléchées

Retour synthétique par critères :

1. COHERENCE/ VALEUR AJOUTEE ET ARTICULATION par rapport à l'existant	• Acteur bien identifié sur le territoire en matière d'animation de la vie sociale à l'année. • Acquisition de jeux et Festi Jeux s'inscrivent dans la continuité des actions de la ludothèque. Les jeux acquis via la subvention seront mobilisables à la fois sur les temps in-situ et lors des interventions extérieures • L'acquisition de nouveaux jeux permettra de renouveler le stock (jeux en bois, jeux de société) et de doter le territoire de jeux originaux (dispositif Lü Move le plus près : Lyon. Laser Game : Albertville). • Potentiel sur le territoire : plusieurs espaces pourront accueillir les jeux interactifs numériques (préaux, salles communales, ehpad, habitat collectif) • Format du Festi Jeux 2026 : 1 jour scolaire et 1 jour tout public (vs 1/2 journée en famille). Intervenants spécialisés Autre valeur ajoutée : stands élaborés et animés par des collégiens
2. APPROCHE PARTENARIALE, CONCERTATION	Large • Acteurs associés pour construire FestiJeux : les 5 écoles ; collège (conception et animations d'ateliers); familles pratiquant l'instruction à domicile ; assistantes maternelles ; bénévoles de la ludothèque. • Mobilisation de parents d'élèves et bénévoles les jours J. • Lien avec les 4 communes pour soutien logistique et financier. • Le projet vise à renforcer les coopérations à long terme : prêt et animation du Lü Move pour des animations partagées (établissements scolaires, OT Arèches Beaufort et des Saisies)
3. INNOVATION	• Combinaison de l'approche traditionnelle du jeux et d'outils numériques immersifs. • Mur interactif Lü Move au cœur de l'innovation du projet. Dispositif qui transforme tout espace intérieur en terrain de jeu interactif. Module adaptable des enfants aux seniors, personnes en situation de handicap (mobilité douce) • Volonté de mutualiser le dispositif sur le Beaufortain (1 équipement itinérant préalable)
4. PUBLIC CIBLE	• Large. A l'année. La gratuité pour les participants permet un accès à tous. • 300 élèves écoles maternelle et primaire ; 220 collégiens ; élèves instruits à domicile ; petite enfance. • Cible potentielle : ensemble des habitants du Beaufortain + touristes. • Le dispositif Lü Move propose des formats mobilités douce (seniors, personne en situation de handicap)
5. VIABILITE / FAISABILITE	Aucun doute sur les capacités de la structure à mener l'action, à drainer du public. 8^{ème} édition du FestiJeux. Acteur bien identifié sur le Beaufortain.
6. REPONSE AUX ENJEUX SPECIFIQUES de l'AAP	Répond à plusieurs objectifs : - Renforcer des espaces liés à l'animation de la vie sociale et au « mieux-vivre ensemble » - Développer et promouvoir une offre culturelle et patrimoniale pour tous - Renforcer des services itinérants - Toucher et inclure un large public

Echanges avec la salle :

Christian RAUCAZ et l'animatrice LEADER d'Arlysière précisent qu'entre l'avis d'audition et le comité de programmation la structure a retravaillé le projet, et apporté des précisions pour répondre aux questionnements émis en audition.

Quel coût de maintenance des jeux numériques « Lü Move et Laser tag » ?

☞ N'a pas d'éléments chiffrés mais les jeux installés ailleurs sur le territoire national depuis 2018 (ex. Picardie) ont prouvé leur robustesse. Durée de vie annoncée constructeur : 10-15 ans. Mise à jour modules sans remplacement de matériel.

👏 VOTE : Notation du dossier

Tout le monde prend part au vote.

Le deuxième quorum est atteint pour ce vote : 19 voix dont 10 issues du collège privé.

Méthode de calcul : le vote des membres du Coprog est individuel et sollicité pour 6 critères de sélection (cohérence, approche multi-partenariale et mise en réseau, innovation, public cible et viabilité/faisabilité, réponse aux enjeux de l'AAP)

La note finale est la somme des moyennes obtenues sur chacun de ces 6 critères, à laquelle s'ajoute la note proposée par l'équipe technique et validée par le comité de programmation (critère TEE et dimension territoriale).

☞ **Le dossier obtient la note de 77,4/100.**

Le dossier est donc **sélectionné** par le comité de programmation.

Projet n°4

Cœur de Tarentaise Tourisme

« Parcours pédagogique et culturel à Notre-Dame-du-Pré »

Réf. : AAP 2.1_2 « Renforcer l'offre de service au public pour vivre et habiter le territoire à l'année »

Une synthèse de l'opération est présentée par l'animatrice LEADER Tarentaise

☞ Cf. fiche projet pour descriptif de l'opération

Rappel du plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
80 %	20 %	100 %
31 663,04 €	7 915,76 €	39 578,80 €

Ventilation :

- Création et installation de mobiliers d'interprétation
- Conception et supports pédagogiques (livret-jeu)

L'avis du comité d'audition est rapporté par **Jocelyne Abondance**, vice-présidente à l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (collège public).

Avis général : Favorable

Points forts

- Un projet qui répond aux attentes : des boucles de randonnée ludiques et pas trop longues qui s'adressent aux familles ; accessible toute l'année, même l'hiver (en raquette)
- Recueil de la mémoire des habitants et des « anciens » du village pour préparer le projet
- Le lien prévu avec les écoles de la vallée
- Des panneaux qui encouragent l'ouverture au monde (lien Savoie Solidaire)
- 2^{ème} boucle PMR à venir en complément (ne fait pas l'objet de cette demande de sub)

Points de vigilance et recommandations

- Un décloisonnement nécessaire de la communication des OT > projet pour tous les habitants de Tarentaise
- Pour la phase conception des textes, et relecture, ne pas oublier certains acteurs clés qui n'ont pas encore été associés : FACIM (dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire), le chargé de valorisation des patrimoines et savoir-faire de l'APTV

Retour synthétique par critères :

1. COHERENCE/ VALEUR AJOUTÉE ET ARTICULATION par rapport à l'existant	• Le projet propose un parcours ludique et éducatif pour valoriser le patrimoine naturel et culturel avec une approche différente des parcours d'interprétation classiques, en faisant dialoguer une petite commune de Savoie avec différents pays du monde (comparaison des modes de vie, traditions et écosystèmes...) • Enfin, le sentier étant conçu pour une pratique toute l'année (y compris en raquette) ce projet permet de proposer une réorientation d'une activité touristique adaptée aux 4 saisons, pour répondre concrètement à l'arrêt du ski alpin sur la commune de Notre Dame du Pré.
2. APPROCHE PARTENARIALE, CONCERTATION	• Ce projet s'appuie sur une concertation locale avec une forte implication des acteurs locaux : villageois, ONF, accompagnateurs en montagne, association, écoles et centres de loisirs, etc.
3. INNOVATION	• L'innovation réside dans l'intégration d'une ouverture au monde, des comparaisons culturelles et environnementales avec des régions éloignées, du Bhoutan au Japon, du Sénégal aux Andes. • Le parcours est conçu pour être le plus ludique possible avec supports interactifs et multisensoriels, chasse au trésor scénarisée, tampons, QR codes, panneaux interactifs, ...
4. PUBLIC CIBLE	• Publics éducatifs : Les scolaires et les centres de loisirs • Publics familles et touristique : familles avec enfants, les centres de vacances
5. VIABILITE / FAISABILITE	Une boucle PMR créée dans un second temps permettra l'accès aux personnes à Mobilité Réduite et aux poussettes Coeur de Tarentaise Tourisme apporte toutes les garanties pour mener ce projet à terme.
6. REPONSE AUX ENJEUX SPECIFIQUES de l'AAP	Le projet permet de : • D'offrir une meilleure qualité de vie aux habitants, familles, jeunes et nouveaux habitants • D'inclure et de toucher un large public

Echanges avec la salle :

Le parcours est tout en extérieur ? Il est question d'équiper des chalets ?

☞ Oui le parcours fait une boucle en partant et revenant dans le chef-lieu. Les anciens chalets des remontées mécaniques (téléskis démontés cet automne) seront déplacés sur le parcours et revalorisés en accueillant une partie des supports d'interprétation.

VOTE : Notation du dossier

Mmes Jocelyne Abondance (et son pouvoir) et Donatienne Thomas n'ont pas pris au vote et sont sorties de la salle.

Le deuxième quorum est atteint pour ce vote : 16 voix dont 10 issues du collège privé.

Méthode de calcul : le vote des membres du Coprog est individuel et sollicité pour 6 critères de sélection (cohérence, approche multi-partenaire et mise en réseau, innovation, public cible et viabilité/faissabilité, réponse aux enjeux de l'AAP)

La note finale est la somme des moyennes obtenues sur chacun de ces 6 critères, à laquelle s'ajoute la note proposée par l'équipe technique et validée par le comité de programmation (critère TEE et dimension territoriale).

☞ **Le dossier obtient la note de 76,4/100.**

Le dossier est donc **sélectionné** par le comité de programmation.

Projet n°5

Société d'Economie Alpestre de la Savoie

« Animation et médiation pour faciliter le multi-usage sur les espaces pastoraux »

Projet de dimension Tarentaise-Arlysière-Maurienne

Réf. : AAP 3.1_2 « Améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques »

Une synthèse de l'opération est présentée par l'animatrice LEADER Tarentaise

☞ Cf. fiche projet pour descriptif de l'opération

Rappel du plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Département de la Savoie (Crédits spécifiques)	Autofinancement	TOTAL
70 %	20 %	10 %	100 %
16 233,39 €	4 638,11 €	2 319,06 €	23 190,56 €

Ventilation :

- Masse salariale (462 h ; 2 salariés) + charges indirectes et frais de déplacement : 20 468,45 € (coûts forfaitaires)
- Intervention spécialiste chien de protection : 900 €
- Frais de bouche : 170,23 €
- Frais de communication : 499,98 €

L'avis du comité d'audition est rapporté par **Claudine Gros**, conseillère communautaire à la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche (collège public).

Avis général : Favorable

Points forts

- La SEA, gage d'expertise et de neutralité
- Un large partenariat avec de multiples acteurs
- Une prise de conscience d'un enjeu important pour le territoire TAM : la conciliation des usages entre élevage et tourisme estival
- Une action qui permet d'anticiper les accidents en sensibilisant sur les bons comportements à adopter face aux chiens de protection
- Action pour un environnement apaisé en montagne
- L'action ayant déjà été expérimentée il y a quelques années, opérationnalité des outils qui pourront même être améliorés.

Points de vigilance et recommandations

- La difficulté d'embarquer l'ensemble des éleveurs. Les « sensibilisés » sont partants pour prendre du temps, mais comment impliquer l'ensemble de la profession ?
- Communiquer et diffuser l'information largement, intégrer tous les acteurs avec qui « une victime » sera en lien : presse locale, communes (et leur application smartphone), cabinets médicaux, pharmacie...
- La carte de localisation « MapPatou » communique aussi sur la vente de produits en alpage mais la liste n'est pas exhaustive : « mélange des genres » pas pertinent.

Retour synthétique par critères :

1. COHERENCE/ VALEUR AJOUTEE ET ARTICULATION par rapport à l'existant	Ce projet permettrait de répondre à un réel besoin de terrain, à savoir : pouvoir former et sensibiliser le grand public aux enjeux du pastoralisme et à sa fragilité, informer les pratiquants d'activité en amont de leur sortie, tout en jouant un rôle de médiateur en cas d'incident vis-à-vis des chiens de protection.
2. APPROCHE PARTENARIALE, CONCERTATION	Une multitude et une diversité d'acteurs sont impliqués : intercommunalités et communes, Offices de tourisme, services de l'Etat, gendarmerie, éleveurs propriétaires de chiens de protection.
3. INNOVATION	- Les actions présentées ont déjà été mises en place sur le territoire Savoyard au cours de ces dernières années. Quelques éléments nouveaux viennent conforter le projet : - Pouvoir faire évoluer l'actuel questionnaire MECPT, tout en travaillant à sa diffusion - Pouvoir répondre à de potentielles sollicitations de la part d'élus, de communes, d'Office de tourisme ou de partenaires territoriaux - Continuer à développer et à tenir à jour la carte MapPatou
4. PUBLIC CIBLE	- Bien identifié : grand public (tous les utilisateurs de la montagne), les Offices de tourisme, les communes, les accompagnateurs en montagne, les élus, etc. - Suggestion du comité d'audition : associer également l'ensemble des éleveurs.
5. VIABILITE / FAISABILITE	La SEA Savoie offre toutes les garanties pour mener son projet à terme de par son expérience et du personnel déjà en poste.
6. REPONSE AUX ENJEUX SPECIFIQUES de l'AAP	Le projet répond à plusieurs enjeux. Il permet : - La conciliation des usages, la prévention des conflits d'usage ; contribuer à une cohabitation apaisée des usagers sur le territoire dans le respect et la tolérance - Une meilleure appropriation, connaissance des enjeux liés aux changements climatiques - La valorisation, la sauvegarde de la biodiversité, des paysages, du patrimoine naturels

Echanges avec la salle :

Concrètement comment se réalise l'action de sensibilisation ?

☞ Un spécialiste des chiens de protection (CDP) intervient, il est possible d'organiser ces sessions sur site, chez un éleveur qui accueille les participants en alpage, en condition parmi les patous de son troupeau. La SEA prévoit d'organiser 3 sessions d'information sur la place du pastoralisme en Savoie, son intérêt pour les milieux (préservation du paysage et de la biodiversité), sa dimension culturelle, le multi-usages, la présence des chiens de protection. Ces sessions sont prévues sur le terrain, au contact direct des troupeaux, en alpage ou sur les exploitations agricoles (Tarentaise, Maurienne, Beaufortain). Elles intégreront la présence de l'éleveur propriétaire des CDP, l'intervention d'un spécialiste des CDP (association des CDP de Savoie ou de l'IDELE) et l'intervention de la DDT.

A souligner également que la SEA a accueilli positivement la préconisation du comité d'audition d'élargir la communication à tous les acteurs avec qui « une victime potentielle » de morsure de chiens de troupeau pourrait être en contact (médecins, pharmacie, cabinet vétérinaire, presse, ...)

LEADER prend le relai de financements de l'Etat qui ont été arrêtés ; est-ce le rôle de LEADER de se substituer ? quelle sera la suite de cette animation quand le programme LEADER se terminera ? Est-ce que des bilans sont prévus ?

☞ La SEA est consciente de cette situation et espère qu'en démontrant les résultats, la plus-value de leur actions, d'autres sources de financements pourront être trouvées. Les financements LEADER permettront de poursuivre le travail qui a été engagé et qui a été apprécié sur le terrain. Il permettra d'aller encore plus loin. Le questionnaire « Mon expérience avec les chiens de protection des troupeaux » n'a pas que vocation à recensé les mauvaises expériences (morsures, peurs) mais a également faire remonter les expériences positives.

Dans le cadre du projet de la SEA, la réalisation d'un bilan est bien prévue (un bilan des sessions de formation réalisées (avec les partenaires impliqués) ainsi que la communication autour de cette action.

VOTE : Notation du dossier

M. Emmanuel Huguet (seul membre du Coprog avec conflit d'intérêt sur ce dossier) n'étant pas présent, tout le monde prend part au vote.

Le deuxième quorum est atteint pour ce vote : 19 voix dont 10 issues du collège privé.

Méthode de calcul : le vote des membres du Coprog est individuel et sollicité pour 6 critères de sélection (cohérence, approche multi-partenariale et mise en réseau, innovation, public cible et viabilité/faisabilité, réponse aux enjeux de l'AAP)

La note finale est la somme des moyennes obtenues sur chacun de ces 6 critères, à laquelle s'ajoute la note proposée par l'équipe technique et validée par le comité de programmation (critère TEE et dimension territoriale).

☞ **Le dossier obtient la note de 80/100.**

Le dossier est donc **sélectionné** par le comité de programmation.

Projet n°6

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

« Coordination du projet de transition des mobilités en Tarentaise »

Réf. : AAP 3.1_2 « Améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques »

Une synthèse de l'opération est présentée par l'animatrice LEADER Arlysère (mise en retrait APTV)

☞ Cf. fiche projet pour descriptif de l'opération

Rappel du plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
80 %	20 %	100 %
24 810,24 €	6 202,56 €	31 012,80 €

Ventilation : poste chargé de projet de 700 h (taux forfaitaire horaire + charges indirectes et déplacement)

L'avis du comité d'audition est rapporté par **Donatienne Thomas**, vice-présidente à la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise (collège public).

Avis général : Favorable

Points forts

- LA bonne échelle (APTV) pour répondre aux enjeux de mobilités. Poste indispensable
- Personnel en poste ; a beaucoup apporté au territoire ; dynamisme ; collaboration avec les 5 CC
- Encore beaucoup à faire en matière de mobilités pour maintenir la dynamique engagée
- Les solutions apportées concernent touristes, habitants, dont les jeunes.
- Année de transition déterminante : passation nouveaux élus + éclairer la gouvernance

Points de vigilance et recommandations

- Communiquer rapidement aux nouveaux élus
- Partages d'expériences avec Chargés mobilités Maurienne et Arlysère
- La mise en œuvre de certains investissements nécessitera des moyens financiers importants
- Privilégier des scénarios mobilités avec tarifications abordables pour tous.

Retour synthétique par critères :

1. COHERENCE/ VALEUR AJOUTEE ET ARTICULATION par rapport à l'existant	Forte • Mobilités : un enjeu majeur en Tarentaise (périodes touristiques + à l'année. 40% des GES liés aux mobilités sont liés aux déplacements des locaux. Difficulté de stationnements ; de circulation sur certains axes routiers) • L'expérimentation du poste a démontré la plus-value pour le territoire : penser mobilité à l'échelle de la Tarentaise, échelle du bassin de mobilités (et non pas à l'échelle commune ou CC) • Des avancées notables : aires d'auto-stop sécurisées, aire de covoiturage, partenariats • La reconduction du poste permettra de poursuivre les actions et d'en développer de nouvelles, de consolider la dynamique partenariale mise en place, de définir un nouveau plan d'actions.
2. APPROCHE PARTENARIALE, CONCERTATION	Forte • Professionnels du transport, Région, Etat, CD, réseaux associatifs locaux et alpins, socio-pro, collectivités (communes, CC, syndicats mixtes, OT, exploitants domaines skiables...). • Interventions lors d'événements sur le territoire. (Journée alpine des mobilités ; action à Tignes; commissions mobilités des CC ; CIAS ; conseils communautaires. Une personne très disponible et moteur sur l'enjeu des mobilités. • Parmi les actions 2026 : répertoire initiatives et actions sur territoire, les multiplier et les structurer à l'échelle Tarentaise.
3. INNOVATION	Reconduction de poste mais les résultats visés par le poste sont innovants pour la Tarentaise : • Réseau d'autopartage • Processus de formation à la pratique cyclable pour les élèves de CM2 • Indicateurs mobilités mutualisés • Gouvernance des mobilités claire avec un plan d'actions opérationnel
4. PUBLIC CIBLE	Large. Grand public (Habitants de tout âge + touristes), Elus, Techniciens, Socioprofessionnels. La cheffe de projet s'associe à tout type de réflexions sur les mobilités : mobilité des saisonniers ; des scolaires ; des salariés (ex : plan mobilité employeur CIAS) ; connexions avec entrée de la vallée.
5. VIABILITE / FAISABILITE	Aucun doute. Personnel en poste depuis 3 ans. Avancées notables en matière de mobilités en Tarentaise sur les 3 dernières années.
6. REPONSE AUX ENJEUX SPECIFIQUES de l'AAP	Répond pleinement aux objectifs de l'appel à projet : - Mettre en place et développer des modes de transport moins émissifs de gaz à effet de serre pour le transport de personnes - Développer des modes de transports alternatifs à l'automobile

Echanges avec la salle :

Comment se traduit la gouvernance ?

☞ L'APTV a mis en place une commission et des comités de pilotage associant l'ensemble des communes de communes et des partenaires.

C. Meyer évoque la collaboration entre la chargée de mission mobilité de l'APTV et l'association Protect Our Winter qui a abouti à l'élaboration de plusieurs vidéos pour promouvoir le covoiturage.

☞ Pour les visualiser c'est ici : <https://www.youtube.com/watch?v=GUoAcQ2jqr0>
<https://drive.google.com/drive/folders/1vADpPe7IFglDaLNoDhJsbNAydg6CbLpL>

VOTE : Notation du dossier

Mme Jocelyne Abondance n'a pas pris part au vote et est sortie de la salle.

Le deuxième quorum est atteint pour ce vote : 17 voix dont 10 issues du collège privé.

Méthode de calcul : le vote des membres du Coprog est individuel et sollicité pour 6 critères de sélection (cohérence, approche multi-partenariale et mise en réseau, innovation, public cible et viabilité/faissabilité, réponse aux enjeux de l'AAP)

La note finale est la somme des moyennes obtenues sur chacun de ces 6 critères, à laquelle s'ajoute la note proposée par l'équipe technique et validée par le comité de programmation (critère TEE et dimension territoriale).

☞ **Le dossier obtient la note de 87,1/100.**

Le dossier est donc **sélectionné** par le comité de programmation.

Projet n°7

Communauté de communes Maurienne Galibier « Animation du projet de transition écologique Maurienne Galibier »

Réf. : AAP 3.1_2 « Améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques »

Une synthèse de l'opération est présentée par l'animatrice LEADER Maurienne

☞ Cf. fiche projet pour descriptif de l'opération

Rappel du plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
38 %	62 %	100 %
25 000 €	40 924,35 €	65 924,35 €

Ventilation :

- Poste chargé de projet de 700 h (taux forfaitaire horaire + charges indirectes et déplacement)

L'avis du comité d'audition est rapporté par **Florian Paris**, chargé d'affaire développement économique AURA Entreprise (collège privé).

Avis général : Favorable

Points forts

- Leader financerait la phase opérationnelle de mise en œuvre des actions.
- La CC se dote d'un agent qui permet la mise en œuvre d'actions qui s'intègrent et s'articulent à des cadres stratégiques supra-territoriaux : TEPOS, stratégie alimentaire Maurienne, GEMAPI
- Unique CC en Maurienne ayant une chargée de mission sur cette thématique, ce qui fait de lui un terrain pilote et d'expérimentation
- Seul secteur qui a engagé un travail sur la ressource en eau, valeur d'exemple pour le reste de la vallée

Points de vigilance et recommandations

- La mise en place offre combinée saisonnière depuis Chambéry avec une offre le week-end [TER + navette + (-15%) forfait ski Orelle-Valthorens] mérite une communication plus vaste
- Cette proposition peut intéresser les habitants et avoir un effet induit sur toutes les stations de la vallée

Retour synthétique par critères :

1. COHERENCE/ VALEUR AJOUTEE ET ARTICULATION par rapport à l'existant	Il s'agit de soutenir la phase de réalisation d'un projet élaboré après 18 mois d'études et de définition.
2. APPROCHE PARTENARIALE, CONCERTATION	Cette approche est intrinsèque au projet : - Ce poste est à la croisée d'une multitude de cadres stratégiques territoriaux et permet la mise en place d'action adaptée sur Maurienne-Galibier et l'articulation avec des logiques à des échelles plus grandes - La coordination et la mise en œuvre mobilisent une grande diversité d'acteurs publics et privés : Etat, ministère de l'éducation, Région AURA, Département de la Savoie, communes, socio-professionnels du tourisme, de l'agriculture notamment, associations, habitants.
3. INNOVATION	Unique communauté de communes à se saisir de la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique sur son périmètre. Ses expérimentations et actions auront valeur d'exemples sur lesquelles les autres communautés de communes pourront s'appuyer : ✓ Territoire pilote en Maurienne pour le réseau TETE (animé par l'ADEME) : outil opérationnel de planification écologique, un « GPS » qui guidera la collectivité dans sa transition écologique. ✓ groupe pilote « Col sécurisé » pour traiter le sujet de la conduite en montagne ✓ offre combinée de mobilité (TER + bus + réduction de forfait de ski)
4. PUBLIC CIBLE	Identifié, avec un panel très diversifié de parties prenantes : élus du conseil communautaires, socio-professionnels, tous les usagers du territoires (résidents et touristes)
5. VIABILITE / FAISABILITE	Les instances de travail et de décision sont structurées et définies ; 1 personne en poste depuis 18 mois qui souhaite continuer la mise en œuvre des actions dont elle a la charge.
6. REPONSE AUX ENJEUX SPECIFIQUES de l'AAP	Ce projet répond à l'objectif stratégique d'« Améliorer l'adaptation du territoire face aux changements climatiques » Il contribue à tous les objectifs opérationnels de l'appel à projets 3.1-2.

Ce projet n'appelle pas de questions ou remarques particulières.

 VOTE : Notation du dossier

Tout le monde prend part au vote

Le deuxième quorum est atteint pour ce vote : 19 voix dont 10 issues du collège privé.

Méthode de calcul : le vote des membres du Coprog est individuel et sollicité pour 6 critères de sélection (cohérence, approche multi-partenariale et mise en réseau, innovation, public cible et viabilité/faisabilité, réponse aux enjeux de l'AAP)

La note finale est la somme des moyennes obtenues sur chacun de ces 6 critères, à laquelle s'ajoute la note proposée par l'équipe technique et validée par le comité de programmation (critère TEE et dimension territoriale).

 **Le dossier obtient la note de 84,3/100.**

Le dossier est donc **sélectionné** par le comité de programmation.

3) Programmation

Mission Locale Jeunes Albertville Tarentaise – MLJAT Info Jeunes Mobile, service itinérant

Montant d'opération présenté : 43 949,57 € HT

Assiette retenue : 43 949,57 € HT

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL (HT)
57 %	43 %	100 %
25 000 €	18 949,57 €	43 949,57 €

Tout le monde prend part au vote

Projet « Ville de plus de 10 000 habitants »

Argumentaire proposé

Le siège de la MLJ et la résidence administrative du personnel dédié à l'opération "MLJAT IJ Mobile, service itinérant" se situent dans les bureaux de la MLJ à Albertville.

Néanmoins, l'objectif premier du dispositif est de rayonner sur l'ensemble du territoire couvert par la MLJ et d'aller au plus près des jeunes isolés de Tarentaise et Arlysère (potentiellement 69 communes). L'opération financée dans le cadre de LEADER bénéficiera donc bien en priorité au territoire rural.

 **VOTE à l'unanimité de l'argumentaire « ville de + de 10 000 habitants » et du montant programmé**

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise – Coach Renov' Tarentaise 3.0 année 2

Montant d'opération présenté : 30 600 € HT

Assiette retenue : 30 600 € HT

FEADER (LEADER)	Département de la Savoie (Crédits spécifiques)	Autofinancement	TOTAL (HT)
40 %	40 %	20 %	100 %
12 240 €	12 240 €	6 120 €	30 600 €

Jocelyne Abondance (et son pouvoir) n'a pas pris part au vote et est sortie de la salle

 **VOTE à l'unanimité du montant programmé**

Association La Lyre Gregorienne – Festival des 150 ans de la Lyre Gregorienne

Montant d'opération présenté : 34 808,82 € HT

Assiette retenue : 34 748,59 € HT

FEADER (LEADER)	Département Savoie - FDAL	CC Cœur de Maurienne Arvan	Commune de Jarrier	Auto <u>financement</u>	TOTAL (HT)
60 %	3 %	6 %	7 %	24 %	100 %
20 828 €	1 000 €	2 000 €	2 500 €	8 420,59 €	34 748,59 €

Tout le monde prend part au vote

 **VOTE à l'unanimité du montant programmé**

Après sollicitation des membres du COPROG, aucun financement autre que ceux figurant dans les plans de financement des dossiers programmés n'a été identifié.

Calendrier prévisionnel

Cf. p4 du CR


Jocelyne Abondance
Présidente du GAL
Auvergne Rhône-Alpes
Tarentaise Arlysère Maurienne